



III^e RÉUNION ANNUELLE DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES

Ixtapan de la Sal, Mexique, 24 novembre 2002

RECOMMANDATION SUR LA RÉUNION DES FEMMES PARLEMENTAIRES DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE

RAPPELANT que l'Union interparlementaire (UIP) constitue la plus importante organisation interparlementaire à l'échelle de la planète;

CONSIDÉRANT que dès 1978, des femmes ont pris l'initiative d'y créer un groupe informel de femmes parlementaires afin d'influer sur les programmes et politiques de l'UIP;

CONSIDÉRANT que depuis 1986, les femmes parlementaires de l'UIP tiennent une session au cours de laquelle elles arrêtent des stratégies afin de faire connaître leurs vues et préoccupations à la Conférence annuelle de l'UIP;

CONSIDÉRANT qu'en 1999 de nouvelles dispositions des Statuts et Règlements de l'UIP ont été introduites, donnant une reconnaissance officielle à la Réunion des femmes parlementaires et à son Comité de coordination;

CONSIDÉRANT que la COPA a récemment obtenu le statut d'observateur auprès de l'Union interparlementaire;

CONSIDÉRANT que le Réseau des femmes parlementaires des Amériques et la Réunion des femmes de l'UIP partagent des objectifs communs;

NOUS, représentantes des assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux, fédérés et associés, des parlements régionaux et des organisations interparlementaires des Amériques, réunies à Ixtapan de la Sal au Mexique à l'occasion de III^e Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires:

CONVENONS que le Comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques entreprenne des démarches afin d'obtenir, pour le Réseau, un statut d'observateur auprès de la Réunion des femmes parlementaires de l'UIP.